

Mgr Raffin a peur de la forme extraordinaire

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culte divin](#), [Eglise universelle](#), [Opposition au Pape](#), [Perepiscopus](#)

Date : 19 juin 2013

Extrait de la dernière [Lettre de Paix Liturgique](#) :

"Une inquiétude sourd chez les adversaires déclarés de la messe traditionnelle : le changement de pontificat semble n'avoir rien changé à sa progression. [...]

En France, Mgr **Pierre Raffin**, évêque de Metz pour quelques jours encore, qui est monté au créneau. Lors du colloque organisé à Paris pour les 70 ans du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS), à l'origine CPL (Centre de Pastorale Liturgique), il a demandé « qu'à l'occasion des 50ans de *Sacrosanctum Concilium* [la constitution de Vatican II sur la liturgie], le pape **François** dise clairement son attachement à la réforme liturgique de Vatican II ». Selon lui, le Motu Proprio *Summorum Pontificum* l'a en effet « fragilisée ». Et d'ajouter : « J'aimerais que le pape François évacue tout soupçon concernant l'héritage liturgique de Vatican II », car toujours selon lui « l'argumentation selon laquelle le Missel de 1570 n'aurait jamais été juridiquement abrogé est difficile à soutenir lorsqu'on lit paisiblement la constitution apostolique *Missale Romanum* de Paul VI » (*La Croix*, 29 mai 2013).

Il est très vrai que la démission de **Benoît XVI**, suivie de l'élection de celui qui avait été le candidat de « l'opposition » en 2005, **Jorge Bergoglio**, a été lue comme un échec des projets de Benoît XVI, et spécialement a donné à penser que le redéploiement de la liturgie traditionnelle allait désormais marquer le pas. Mais quelques mois plus tard, le sentiment de « tout continue comme avant » prévaut. Il est possible que ce sentiment soit également partagé par des sensibilités qui sont très opposées à la nôtre et qui se sentent tout aussi libres qu'auparavant de s'exprimer. Autrement dit, il est possible que le pape François veuille un pontificat où chacun trouve sa chance et concentre ses efforts dans son domaine propre.

Or, comme nous avons eu l'occasion de l'analyser ici un certain nombre de fois, l'apparente faillite de l'institution ecclésiastique en Occident, dévorée par la sécularisation, s'accompagne d'une montée, faible en nombre absolu mais d'une importance considérable du point de vue relatif, d'un « nouveau catholicisme » de couleur nettement plus classique et même traditionnelle, caractérisé par sa jeunesse, des vocations, des familles en nombre et nombreuses, des lieux éducatifs, etc.

Par conséquent laisser à tous une grande liberté, cela revient, par le fait même, à "donner une prime" aux forces vives, et c'est laisser se développer paisiblement ce mouvement de « retour » liturgique, doctrinal, disciplinaire. Ce mouvement avait reçu de Benoît XVI l'appui considérable du Motu Proprio *Summorum Pontificum*, mais ensuite Rome avait laissé ce droit fructifier par lui-même, espérant que les évêques du monde en viendraient peu à peu à une attitude conciliante. Le pape François semble faire de même : il laisse les choses aller leur train et, comme une « force tranquille », la messe traditionnelle – et « tout ce qui va avec », catéchismes, vocations, etc. – continue à se répandre."